

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA TABLE

L'an deux mille seize, le quatorze mars à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de La Table, s'est réuni en mairie sous la Présidence de Jean-François CLARAZ.

Présents : Jean-François CLARAZ, Jeannine ANDRE, Brigitte CUQUAT, Michèle ROYBON, Chantal PERRAZ, Nelly THIABAUD, Bernard THIABAUD, Bernard THOMAS,

Absente excusée : Chantal CAILLET,

Secrétaire de séance : Michèle ROYBON.

I – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Il est donné lecture du compte administratif 2015 qui s'établit comme suit

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Excédent reporté	357.82 €
Recettes	2 042.18 €
Total recettes	<u>2 400.00 €</u>
Dépenses	<u>1 991.49 €</u>
RESULTAT DE CLOTURE (excédent)	408.51 €

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (le Président ne participant pas au vote), adopte le compte administratif 2015.

II - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 DU RECEVEUR

Le conseil d'administration après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion pour l'année 2015 qui présente les mêmes écritures et les mêmes résultats que le compte administratif.

III – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le conseil d'administration a constaté un excédent de fonctionnement de 408.51 € et décide d'affecter, à l'unanimité, cette somme à l'article 002 (excédent de fonctionnement) au Budget Primitif 2016.

IV - BUDGET PRIMITIF 2016

Monsieur le Maire propose d'établir le Budget primitif 2016 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Colis Noël 2016	1 900.00 €	Excédent reporté	408.51 €
Goûter Noël 2016	150.00 €	Subvention de la commune	2 591.49 €
Repas 11 nov.	450.00 €		
Repas printemps	500.00 €		
TOTAL	3 000.00 €	TOTAL	3 000.00 €

Le conseil d'administration après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2016.

V – QUESTIONS DIVERSES

- L'attribution des colis de Noël et le goûter de Noël seront reconduits cette année.
- Un repas des anciens est prévu au printemps 2016.

La séance est levée à 18h00.

Le Président,
Jean-François CLARAZ

